



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°35

Réunion du : mardi 24 janvier 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2022/2023

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 26 avril 2023 en soirée
FEMININES (Seniors F. - U15F - U18F)	9	3	Samedi 10 juin 2023 et Dimanche 11 juin 2023
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18-U20)			
CDM / ANCIENS	2	2	Dimanche 18 juin 2023

**TIRAGE 1/4 et 1/2 FINALES DES COUPES DE PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.
U14 – U15 – U16 – U17 – U18 – U20****Catégories U14 U15 U16 U17 U18 et U20**

Les tirages au sort des 1/4 et 1/2 finales de ces catégories auront lieu **Le lundi 13 février 2023 à 18h00** au siège de la Ligue.

Les qualifiés sont invités à assister aux tirages.

SENIORS - COUPE DE PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.**25614932 – VIRY CHATILLON ES 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 29/01/2023**

Cette rencontre aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 16h00, sur le stade Henri LONGUET 1 à VIRY CHATILLON.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

Calendrier des tours :

- 1/4 de finale : le dimanche 29 janvier 2023.
- 1/2 finales : le dimanche 19 février 2023.
- Finale le mercredi 26 avril 2023 en soirée

**SENIORS – CHAMPIONNAT
MATCHS REMIS AU 18 Février 2023**

24555239 – ST BRICE FC 1 / ST LEU 95 FC 1 du 21/01/2023 (R1/A)

24555368 – VIRY CHATILLON ES 1 / VINCENNES CO 1 du 21/01/2023 (R1/B)

SENIORS - CHAMPIONNAT**24555387 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 04/02/2023 (R1/B)****RAPPEL**

Suite à la décision de la C.R.D. du 02/11/2022 ayant infligé, à compter du 05/12/2022, une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe de NEUILLY SUR MARNE SFC (**terrain de repli à 20 km de la ville de NEUILLY SUR MARNE**),

La Commission demande au club de NEUILLY SUR MARNE SFC de proposer un terrain de repli pour cette rencontre, étant précisé **qu'une installation classée T5 sera acceptée** dans la mesure où NEUILLY SUR MARNE SFC dispose d'une dérogation suite à son accession en R1 à l'issue de la saison 2021/2022.

Ce terrain de repli devra être fourni accompagné d'une attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 03 février 2023 à 12h00.**

Autres rencontres concernées :

24555397 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / LILAS FC 1 du 11/03/2023

24555404 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 18/03/2023

La Commission précise que, si des matches de Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF ou en retard, s'intègrent dans la liste des matches ci-dessous, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

24555791 – ARARAT ISSY FC 1 / MITRY MORY FOOTBALL 1 du 12/02/2023 (R2/C)

Reprise du dossier.

Demande d'ARARAT ISSY FC pour jouer le samedi 11 février 2023 à 19h00, en raison d'un match de D2 Féminines de GPSO 92 sur les installations.

Courriel de MITRY MORY informant de son impossibilité de jouer le 11 février 2023.

Courriel de la Mairie d'ISSY informant de l'indisponibilité du terrain le 29/01/2023 pour jouer ce match, Nouvelle demande d'ARARAT ISSY FC pour jouer le dimanche 12 février 2023 à 17h30, en baisser de rideau du match de D2 Féminines.

Refus de MITRY MORY FOOTBALL de jouer à 17h30.

Les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales, la Commission donne son accord.

24555921 – ARGENTEUIL RC 1 / PARISIENNE ES 1 du 12/02/2023 (R2/D)

24555938 – ARGENTEUIL RC 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 26/03/2023 (R2/D)

RAPPEL

Courriel du RC ARGENTEUIL et attestation de la mairie de NEUILLY SUR MARNE indiquant le terrain de repli (G. FOULON 1) pour jouer ces rencontres.

Accord de la Commission, en attente de la transmission des horaires.

De plus, elle précise que, si des matches en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U20 - CHAMPIONNAT

24577800 – BRETIGNY FCS 20 / AS ARARAT ISSY 20 du 22/01/2023 (R2/B)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le forfait non avisé d'AS ARARAT ISSY 20 (1er forfait).

25069381 – MITRY MORY FOOTBALL 20 / AULNAY FC 20 du 22/01/2023 (R3/B)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le forfait non avisé d'AULNAY FC 20 (2ème forfait).

546116 – MONTMORENCY F.C. (R3/E)

Courriel de MONTMORENCY F.C., la Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

Le tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales auront lieu le lundi 13 février 2023 à 18h au siège de la LPIFF. Ce tirage est ouvert au public.

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

1/8èmes de finale

25598698 MELUN FC 1 / FLEURY 91 FC 1 du 29/01/2023

L'équipe de FLEURY 91 FC étant engagée en Coupe Gambardella, ce match est reporté au mercredi 08/02/2023 – 20h00.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

25598701 – SARCELLES AAS / CLAYE SOUILLY S. du 29/01/2023

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CLAYE SOUILLY S.

25598703 – MANTOIS 78 FC / NANTERRE ES du 29/01/2023

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES.

25598699 – NEUILLY SUR MARNE SFC / BRETIGNY FOOT CS du 29/01/2023

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRETIGNY FOOT CS.

25598702 – VERSAILLES 78 FC / LIVRY GARGAN FC du 29/01/2023

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 18h, sur le stade PORCHEFONTAINE 2 à VERSAILLES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de LIVRY GARGAN FC.

Rappel - Calendrier des tours :

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

U18 - CHAMPIONNAT

517 328 – ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN

U18 R3/D - coup d'envoi à 15h00, sur le stade A. TALAR à ST GRATIEN.

24556954 – JEUNESSE AUBERVILLIERS / MEUDON AS du 22/01/2023 (R1)

Courriel de l'arbitre officiel informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

enregistre le score comme suit :

JEUNESSE AUBERVILLIERS : 1 but.

MEUDON AS : 3 buts.

24556942 – TORCY PVM US 2 / RACING CFF 1 du 18/01/2023 (R1)

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

24557107 – BLANC MESNIL SF 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 05/02/2023 (R2/A)

Réception en copie du courriel de BLANC MESNIL SF adressé au club de JANVILLE LARDY pour une demande de prêt de son terrain synthétique auprès de la Mairie.

La Commission demande au club de BLANC MESNIL SFB de proposer un terrain de repli accompagné d'une attestation du propriétaire, **au plus tard pour le vendredi 03 février 2023 à 12h00.**

Autre match concerné :**24557118 – BLANC MESNIL SF 1 / VAL YERRES CROSNE 1 le 12/03/2023**

La Commission précise que, si des matches en retard, s'intègrent dans la liste des matches ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

24557088 – JOINVILLE RC 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 22/01/2022 (R2/A)

Courriel des 2 clubs informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat,

enregistre le score comme suit :

JOINVILLE RC : 4 buts.

MANTOIS 78 FC : 2 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

U18 R2 - Poule A**MANTOIS 78 FC – 544913**

Suite au retrait du classement du stade n°2 de la Butte Verte à MANTES LA JOLIE, la Commission invite le club de MANTOIS 78 FC à indiquer le lieu des rencontres à domicile de l'équipe U18 R2.

24557350 – BRUNOY FC 1 / MEUDON AS 2 du 22/01/2022 (R3/A)

Suite à la réception de l'arrêté de fermeture des installations de BRUNOY, la Commission reporte ce match au dimanche 29 janvier 2022.

U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

U17 - CHAMPIONNAT

U17 Régional – R2 – Poule A

542396 - VGA ST MAUR

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football des 28/11/2022 et 16/01/2023 et procède au retrait de 1 point pour chaque match de championnat de l'équipe 1 disputée à partir du 12/11/2022 soit un retrait cumulé de 5 points à ce jour.

Matches concernés :

24962910 – COURONNES OFC / VGA ST MAUR du 13/11/2022

24962915 – VGA ST MAUR / VERSAILLES FC 78 du 27/11/2022

24962920 – VGA ST MAUR / VITRY C.A. 94.2 du 04/12/2022

24962927 – ESPERANCE PARIS 19 / VGA ST MAUR du 11/12/2022

24962934 – VGA ST MAUR / MEUDON AS du 15/01/2023

Etant précisé que le club n'ayant pas régularisé sa situation, il s'expose à des retraits de points supplémentaires.

24962942 – ISSY LES MOULINEAUX FC / COURONNES OFC du 22/01/2023 (R2/A)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 8 à 0 à la 75^{ème} minute de jeu car l'équipe de COURONNES OFC s'est retrouvée avec moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ce motif,

. donne match perdu par pénalité à l'équipe de COURONNES OFC

ISSY LES MOULINEAUX FC : 3 pts – 8 buts

COURONNES OFC : -1 pt – 0 but.

24962957 – PARIS 13 ATLETICO / COURONNES OFC du 05/02/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 15h, au stade Poterne des Peupliers à PARIS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de COURONNES.

24963089 – BOULOGNE BILLANCOURT AC 18 / VILLENEUVE AFC 17 du 05/02/2023 (R2/B)

Demande de report au 19 février 2023 de VILLENEUVE AFC.

Ce match étant programmé au calendrier, la Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande et maintient le match à la date initiale.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

U16 - CHAMPIONNAT**24572932 – BRUNOY FC / IVRY US du 22/01/2022 (R3/D)**

Suite à la réception de l'arrêté de fermeture des installations de BRUNOY, la Commission reporte ce match **au dimanche 29 janvier 2022.**

24572689 – AUBERVILLIERS C. 1 / TORCY PVM US 3 du 05/02/2023 (R3/B)

Reprise du dossier.

Pris connaissance de la décision de la CRPME du 17/01/2023.

Courriel de TORCY PVM US informant de son impossibilité de jouer le 29/01/2023.

La Commission reporte cette rencontre au 19 février 2023.

U14 - CHAMPIONNAT**24565498 RCP FONTAINEBLEAU 1 / MONTEREAU ASA 1 du 01/04/2023 (R3/A)**

Demande de RCP FONTAINEBLEAU pour reporter le match au samedi 08/04/2023 (motif : accueil Finale Départementale Festival Foot U13).

La Commission avance le match au samedi 18/03/2023.

Copie de la présente décision au District de Seine et Marne de Football.

24565305 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 11/02/2023 (R3/A)

Demande de SAINT OUEN L'AUMONE AS pour reporter le match au 18/02/2023 (motif : installations indisponibles).

Accord de GENNEVILLIERS CSM.

La Commission demande au club de SAINT OUEN L'AUMONE AS de faire parvenir l'attestation Municipale d'indisponibilité du terrain (un mail de la Mairie peut convenir également) pour sa prochaine réunion.

24565556 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / MASSY 91 FC 1 du 21/01/2023 (R3/D)

La Commission prend connaissance des courriels de MASSY 91 FC et de l'Arbitre Officiel indiquant une inversion du résultat du match sur la FMI et entérine le résultat suivant :

JEUNESSE AUBERVILLIERS = 1 but.

MASSY 91 FC = 3 buts.

U14 R3 - Poule A**MANTOIS 78 FC – 544913**

Suite au retrait du classement du stade n°2 de la Butte Verte à MANTES LA JOLIE, la Commission invite le club de MANTOIS 78 FC à indiquer le lieu des rencontres à domicile de l'équipe U14 R3.

U14 R3 – Poule D**551086 – ORLY A.S.**

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football des 28/11/2022 et 16/01/2023 et procède au retrait de 1 point pour chaque match de championnat de l'équipe 1 disputée entre le 25/11/2022 et le 06/01/2023 soit un retrait cumulé de 1 point.

Match concerné :

24565548 – MASSY FC 91 / ORLY AS du 03/12/2022.

CDM – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale le 29/01/2023.
- 1/2 finales 19 février 2023
- Finale le 18 juin 2023

**CDM – CHAMPIONNAT
FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**

La Commission demande aux clubs recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

24571346 – VILLEPARISIS USM / DRANCY FC du 22/01/2023 (R2/A)

24572006 – LUSITANOS US / VAUJOURS FC du 22/01/2023 (R3/D)

CDM – CHAMPIONNAT

24571214 – NANDY FC / IVRY DESPORTIVA VIMARENSE du 22/01/2023 (R1)

Suite à la réception de l'arrêté de fermeture des installations de NANDY, la Commission reporte ce match à une date ultérieure.

24571876 – VALLEE 78 FC / LE MEE SPORTS du 22/01/2023 (R3/C)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de LE MEE SPORTS à l'heure du coup d'envoi,

. enregistre le 1^{er} forfait non avisé de LE MEE SPORTS.

24571739 – PARISIENNE ES / COURBEVOIE SPORTS du 22/01/2023 (R3/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de l'ES PARISIENNE à l'heure du coup d'envoi,

. enregistre le 1^{er} forfait non avisé de l'équipe de l'ES PARISIENNE.

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale le 29/01/2023.
- 1/2 finales 19 février 2023
- Finale le 18 juin 2023

**ANCIENS – CHAMPIONNAT
FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

24604530 – HOUILLES SO / GOUSSAINVILLE FC du 15/01/2023 (R3/A)

ANCIENS - CHAMPIONNAT

24604799 – FONTENAY TRESIGNY / VERT LE GRAND FC du 22/01/2022 (R3/C)

Suite à la réception de l'arrêté de fermeture des installations de FONTENAY TRESIGNY, la Commission reporte ce match à **une date ultérieure.**

24604802 – COURCOURONNES FC / BOISSY FC du 22/01/2023 (R3/C)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de COURCOURONNES FC à l'heure du coup d'envoi,

Enregistre le 3^{ème} forfait non avisé entraînant le FORFAIT GENERAL de l'équipe de COURCOURONNES.

24604817 – PAYS DE FONTAINEBLEAU / BOISSY FC du 05/02/2023 (R3/C)

Demande d'avancement de match à jouer le 29 janvier 2023 de PAYS DE FONTAINEBLEAU.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BOISSY FC.

24604598 – ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT / ECOUEN FC du 28/05/2023 (R3/A)

RAPPEL

Demande de l'ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT pour avancer le match au 21 mai 2023, en raison de la fermeture des installations le 28/05/2023.

La Commission demande au club de l'ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT, une attestation d'indisponibilité du terrain du propriétaire des installations.